

B1 Informations sur les États contractants B1**GT GUATEMALA GT****Informations générales**

Nom de l'office:	Registro de la Propiedad Intelectual Registre de la propriété intellectuelle (Guatemala)
Siège et adresse postale:	7a. Avenida 7-61 zona 4, primer nivel, Guatemala Ciudad, 01004, Guatemala
Téléphone:	(502) 232 470 70 ext. 109, 105
Courrier électronique:	rpi@rpi.gob.gt
Internet:	www.rpi.gob.gt
L'office accepte-t-il le dépôt de documents par des moyens de télécommunication (règle 92.4 du PCT)?	Non
L'office accepterait-il que soit produite, en cas de perte ou de retard du courrier, la preuve qu'un document a été expédié lorsque l'expédition a été faite par une entreprise d'acheminement autre que l'administration postale (règle 82.1 du PCT)?	Non
Office récepteur compétent pour les nationaux du Guatemala et les personnes qui y sont domiciliées:	Bureau international de l'OMPI (voir l'annexe C)
Office désigné (ou élu) compétent si le Guatemala est désigné (ou élu):	Registre de la propriété intellectuelle (Guatemala)
Le Guatemala peut-il être élu?	Oui (lié par le chapitre II du PCT)
Types de protection disponibles par la voie PCT:	Brevets, modèles d'utilité
Dispositions de la législation du Guatemala relatives à la recherche de type international:	Néant
Protection provisoire à la suite de la publication internationale:	Néant

Informations utiles si le Guatemala est désigné (ou élu)

Délai dans lequel le nom et l'adresse de l'inventeur doivent être communiqués si le Guatemala est désigné (ou élu):	Doivent figurer dans la requête. S'ils n'ont pas été communiqués dans le délai applicable selon l'article 22 ou 39.1) du PCT, l'office invitera le déposant à faire le nécessaire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'invitation.
Existe-t-il des dispositions particulières relatives au dépôt de micro-organismes et autre matériel biologique?	Oui (voir l'annexe L)